



act:onaïd



Financé par
l'Union Européenne

**Termes de référence (TdR)
ÉVALUATIONS FINALE DU PROJET
ASARANGA**

**Appui à la Sécurité Alimentaire, au Renforcement Agricole et à l'Amélioration
Nutritionnelle dans la Grand'Anse**

Mai 2021



Financé par
l'Union Européenne

Table des matières

Contents

Zones d'implémentation & Durée du projet :	3
Contexte General	3
Description du projet.....	4
Objectif du projet	4
Activités mises en œuvre par le projet.....	6
Activités spécifiques des extrants.....	8
Objectif et portée de l'évaluation :	11
Pertinence	12
Efficacité et efficience.....	12
Impact et durabilité.....	12
Prise en compte des thématiques transversales	13
Questions relatives à l'évaluation	13
Méthodologie.....	14
Livrables	15
Durée et dates	16
Rôle du commanditaire	16
Profil et expertise du consultant recherchés.....	16
Modalités de sélection du consultant	17
Les propositions devront fournir les éléments suivants :	17
Annexes.....	18



Financé par
l'Union Européenne

Zones d'implémentation & Durée du projet :

Le projet est prévu pour une durée de 3 ans (Novembre 2018 Octobre 2021) dans les zones suivantes :

Département : Grand'Anse

Communes : Beaumont, Jérémie et Roseaux

Section communale : 1^{ère} Beaumont/Cassanette, 2^{ème} Moulines, 3^{ème} Chardonnette, 1^{ère} Basse Voldroque, 2^{ème} Haute Voldroque, 3^{ème} Haute Guinaudée, 4^{ème} Basse Guinaudée, 1^{ère} Carrefour Charles, 2^{ème} Fonds Cochon, 3^{ème} Grand Vincent et 4^{ème} Les Gommiers

Equipe d'implémentation	Cooperative and Assistance for Relief Everywhere (CARE), Action Aid Haiti (AAH) et Konbit Peyizan GRANDANS (KPGA)
Groupes cibles	2500 agriculteurs ; Au moins 3300 femmes vulnérables aux crises alimentaires à travers des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ou/et Activités Génératrices de Revenus (AGR) 60 organisations de base ou réseaux d'organisations paysannes et leurs membres (Groupes Producteurs de Semences Artisanales (GPAS), Groupes Santé Bête, Plantes (GSBP), irrigation, réseaux, etc.) ; 9 coopératives ou associations de paysans ; 28 prestataires de santé, 11 Agent de Santé Communautaire Polyvalent (ASCP), 33 Autorités Locales (AL), et des agents de services des institutions publiques (IP)/déconcentrés départementaux et locaux.
Objectif du projet	Objectif global : Contribuer à l'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables affectés par le passage de l'ouragan Matthew dans les communes de Jérémie, Beaumont et Roseaux.
Bailleur	Union Européenne (11e Fonds Européen de Développement)
Personne de contact	Coordination avec le <i>chef de projet ASARANGA</i> Magalie F. Benjamin, magalie.benjamin@care.org

Contexte General

(CONTEXTE D'INTERVENTION ET PRESENTATION DU PROJET A EVALUER)

Conçu pour une durée de 3 ans à partir du mois de novembre 2018, les activités réelles du projet ASARANGA sur le terrain ont débuté vers le mois de mai 2019 peu après la tenue de l'étude de base. Fixant comme objectif principal de contribuer à l'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables affectés par le passage de l'ouragan Matthew dans les communes de Jérémie, Beaumont et Roseaux.



Financé par
l'Union Européenne

Depuis, de nombreuses interventions ont eu lieu dans le sens de la poursuite de cet objectif. C'est maintenant à juste titre qu'il importe d'aller regarder ou en est-on parvenu réellement. Car, il s'agit d'une étape cruciale dans la vie de tout projet et surtout pour les projets du type ASARANGA qui est un projet de pro résilience.

Description du projet

Situé dans la pointe Sud 'Ouest d'Haïti, le département de la Grand 'Anse est exposé aux risques de sécheresse, d'inondation, de glissement de terrain et de tremblement de terre¹. Il a été frappé par la sécheresse de 2015/2016, fortement dévasté par l'ouragan Matthew de catégorie 4 en octobre 2016 et également affecté par les intempéries d'avril/mai 2017.

Les effets de ces sinistres sont très importants pour le département et maintiennent la population dans un cercle vicieux de pauvreté. Les résultats suivants en témoignent :

- Selon les données de l'EMMUS-VI (2016-2017), près de 7 ménages sur 10 (69.7%) dans le département de la Grand'Anse se trouvent dans les deux plus bas quintiles de bien-être économique.
- L'analyse IPC² du CNSA d'Octobre à Décembre 2018 soutient que 37% de la population de la Grand'Anse sont en situation de crise ou d'urgence alimentaire.
- Les données de l'EMMUS-VI (2016-2017) estiment que plus d'un enfant sur cinq (22%) de moins de cinq ans présentent un retard de croissance au niveau du département ; seulement 7.4% des enfants de 6 à 23 mois au niveau de la Grand'Anse ont reçu un minimum alimentaire acceptable le jour précédent l'enquête.
- L'agriculture reste l'occupation principale d'une grande partie de la population, surtout des hommes. En effet, 59% des hommes et 10.1% des femmes parmi celles ayant eu un emploi au cours de la dernière année (82.9% des hommes et 55.4% des femmes interviewés) ont pratiqué l'agriculture comme occupation.

C'est dans ce contexte d'insécurité alimentaire aigue, de catastrophes répétées, de problèmes nutritionnels et d'insécurité économique que le consortium composé de CARE, AAH et KPGA ont débuté avec le projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire, au Renforcement Agricole et à l'Amélioration Nutritionnelle dans la Grand'Anse (ASARANGA) au niveau des communes de Beaumont, de Jérémie et de Roseaux en novembre 2018 grâce à un financement de l'Union Européenne.

Objectif du projet

Le projet ASARANGA a pour objectif principal de contribuer à l'augmentation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables affectés par le passage de l'ouragan Matthew dans les communes de Jérémie, Beaumont et Roseaux.

Spécifiquement, le projet vise à :

¹ <https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/HTI/Rapport-Cartographie-multi-risque-total-fin--ok.docx.pdf>

² https://www.cliohaiti.org/IMG/pdf/ipc_haiti_dec_18__fiche_de_communication_version_finale_1_.pdf



Financé par
l'Union Européenne

- Accroître la résilience des plus vulnérables et les capacités des ménages exposés et en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'amélioration de la productivité, la protection des moyens d'existence, l'augmentation de revenus et le renforcement du système de prévention, dépistage et stabilisation nutritionnelle.
- Renforcer les capacités et la gouvernance des Autorités Locales (AL) et Institutions Publiques (IP) locales et départementales à proposer une offre de services réduisant l'impact des chocs et la fréquence des crises alimentaires.

Pour arriver à ses fins, le projet a mis en œuvre des activités s'articulant autour de quatre (4) résultats principaux qui peuvent être considérés comme les 4 volets du projet :

<p>Résultat 1 : La productivité agricole est améliorée à travers d'une approche multisectorielle avec la promotion et l'adoption des pratiques agricoles innovantes (SUPER/CRSA), le renforcement de l'accès aux services agricoles et aux intrants et l'amélioration de la coordination et la protection des biens productifs</p>	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - % d'agriculteurs utilisant au moins 3 méthodes de production agricole adaptées incluant les pratiques de conservation de l'eau (ventilé par sexe) ; - Nombre d'hectares de terre réhabilitée ; - Productivité améliorée (rendement par unité de terre) - Nombre d'organisations/associations et instances locales en coordination et nombre de membres affectés
<p>Résultat 2 : Les capacités de résistance aux chocs et de rebondissement des ménages les plus vulnérables ainsi que leurs sources de revenus sont renforcées à travers la création et le soutien d'activités génératrices de revenus, d'épargne, de crédit et de gestion (AGR, HIMO, AVEC) et le soutien au développement des filières porteuses.</p>	<p>Indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveau de la diversification des revenus ; niveau des revenus - % des personnes ciblées qui adoptent des bonnes pratiques en négociation/marketing et stockage - % d'AGR mis en œuvre par les membres AVEC qui sont restées productives
<p>Résultat 3 : La population a une meilleure connaissance des causes de la malnutrition et prend les mesures</p>	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - % de ménages sensibilisés à la nutrition mettant en place au moins 3 des recommandations des



Financé par
l'Union Européenne

<p>adéquates pour adopter les pratiques de prévention, référencement et de prise en charge des cas de malnutrition</p>	<p>programmes de sensibilisation sur la nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> - % d'hommes impliqués dans la prise en charge des problèmes de nutrition. - # de communautés améliorant leur prise en charge de la malnutrition
<p>Résultat 4 : Au niveau communautaire, des plans de contingences agricoles élaborés seront basés sur des études et informations agro-climatiques saisonnières actualisées, pertinentes. Les Plan de Développement Communaux (PDC) existants sont actualisés sont renforcés par des éléments SAN</p>	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - # de structures de Coordination (CTD, CDGRD, CCPC) et d'OCB établies/renforcées pour la gestion et les crises SAN, et les alertes (sécheresse, inondation) - % Performance des institutions locales à offrir leurs services d'accompagnement technique, de prévention, et de mise en œuvre des politiques et de leur suivi (SAN, climat, reforestation) sur la base d'une approche multisectorielle - # d'actions mises en œuvre dû au projet

Ces quatre (4) volets méthodologiques sont étroitement liés, et les activités respectives s'entrelacent, se complètent et reposent fortement l'une sur l'autre.

Le projet vise aussi à promouvoir la participation des femmes et des jeunes comme acteurs clés dans la mise en œuvre des activités, l'égalité femmes/hommes, une approche intégrée et une approche basée sur les droits et plaidoyer.

Activités mises en œuvre par le projet

Dans le cadre du projet ASARANGA, les partenaires ont mis en œuvre dans les zones d'implantation des actions qui répondent aux extraits suivants :

L'Extrait 1.1 : Les agriculteurs ont acquis des techniques et connaissances pour augmenter la production et productivité et limiter les pertes (formations, services agricoles et vétérinaires).

Extrait 1.2 : Les agriculteurs/trices ont plus de moyens pour les activités agricoles et d'élevage (distribution de semences, plantules, outils, animaux)

Extrait 1.3 : La disponibilité en semences de qualité est améliorée sur la zone avec la formation et le soutien de GPAS (groupes de producteurs artisanaux de semences) / banques de semences.

Extrait 1.4 : Les agriculteurs ont plus de moyens et ont acquis des techniques et connaissances pour améliorer la gestion post-récolte



act:onaïd



Financé par
l'Union Européenne

Extrant 1.5 : Des systèmes d'irrigation ciblés sont améliorés, ainsi que la capacité de gestion de l'eau/ l'irrigation

Extrant 1.6 : Des informations agro-climatiques saisonnières sont disséminées aux agriculteurs et appui à la collaboration, l'analyse et utilisation pour la protection contre les chocs climatiques (sècheresses, inondations)

Extrant 1.7 : Les réseaux d'organisations paysannes sont formés et renforcés et elles sont mieux reliées aux autorités départementales.

Extrant 2.1 : Les familles plus vulnérables sont insérées dans des mécanismes d'épargne solidaire

Extrant 2.2 : Les familles les plus vulnérables ciblées ont reçu le soutien et les connaissances pour améliorer leurs sources et moyens générateurs de revenus

Extrant 2.3 : Les filières porteuses des zones cibles et les coopératives sont renforcées

Extrant 2.4 : Les familles des zones ciblées bénéficient d'un accompagnement sur l'égalité des genres promouvant l'engagement des hommes et des garçons et les droits et rôles des femmes.

Extrant 2.5 : La résilience, les revenus et les accès aux marchés sont facilités par des petits projets d'infrastructure communautaire (irrigation ou accès à l'eau, silos, l'amélioration des passages de rivières) en payant la main d'œuvre locale la plus vulnérable pour des revenus urgents à court terme.

Extrant 3.1 : Les familles vulnérables et notamment les hommes ont augmenté leurs connaissances et participent à la promotion et au suivi de meilleures pratiques nutritionnelles

Extrant 3.2 : Les systèmes de suivi et les mécanismes de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et de malnutrition aiguë modérée sont renforcés grâce à l'accompagnement des structures de santé existantes dans les communautés.

Extrant 3.3 : Le système de référencement, suivi actif et prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère (MAS) et des cas de malnutrition aiguë modérée (MAM) par les groupes de soin, les volontaires et les autorités locales est renforcé.

Extrant 4.1 : Au niveau communautaire des plans de contingences agricoles basés sur des informations agro-climatiques saisonnières et des Plan de Développement Communaux (PDC) qui contiennent des éléments SAN, sont élaborés/mis en place/renforcés ;

Extrant 4.2 : Les AL ont acquis des compétences organisationnelles et de suivi.

Extrant 4.3 : Les AL ont plus de moyens pour mettre en œuvre leurs plans d'actions concernant la sécurité alimentaire, la prévention des crises et la résilience.



Financé par
l'Union Européenne

Extrait 4.4 : La coordination multisectorielle, la mise en œuvre des plans et l'utilisation des données pour les prises de décisions sont accompagnés. Les capacités techniques des AL et IP sont renforcés.

Extrait 4.5 : Les expériences sont capitalisées et disséminées

Activités spécifiques des extraits

Les principales activités qui sont actées et qui doivent être réalisées par le consortium selon le document du projet, de façon à pouvoir atteindre les résultats du projet sont les suivants :

A 1.1.1 Identification des agriculteurs modèles et agriculteurs/trices vulnérables avec critères prédéfinis (indicateurs SAN et résilience).

A 1.1.2 Formations et sensibilisation des agriculteurs/trices modèles

A 1.1.3 Mise en place des parcelles de démonstration

A 1.1.4 Organisation de la journée annuelle conjointe des agriculteurs et agricultrices

A 1.1.5 Formation technique élevage pour les bénéficiaires des AGR en lien avec l'élevage

A1.1.6 Support aux Groupes Santé Bêtes, formations, renforcement/dynamisation/création si nécessaire ; petit matériel/médicaments

A 1.2.1 Distribution d'intrants agricoles et d'animaux et de matériel/outillage

A 1.3.1: Création et accompagnement de 4 groupements de producteurs artisanaux de semences (GPAS)

A 1.3.2 Formation de 3 entreprises locales de semences/ plantules (ex fruitier)

A 1.4.1 Distribution de silos et de matériel pour améliorer le stockage et la conservation des grains, semences et production (y inclus à niveau communautaire).

A 1.4.2 Formation en activités post-récolte et stockage (relié aux écoles champ/planteurs)

A 1.5.1 Formations et sensibilisations sur l'emploi/rétention de l'eau, la gestion de l'irrigation et l'eau, prévention des risques liés à l'eau/l'irrigation

A 1.5.2 Construction ou amélioration des structures de gestion de l'irrigation

A 1.6.1 Des informations agro-climatiques saisonnières sont disséminées aux agriculteurs & appui à la collaboration, l'analyse et utilisation pour la protection contre les chocs climatiques.



Financé par
l'Union Européenne

A 1.6.2 Réunions PSP, formation et suivi sur l'emploi des infos agro-climatique, gestion des risques/ contingences agricoles

A 1.7.1 : Appui à la restructuration/renforcement de 50 groupements de agriculteurs GSBP

A 1.7.2 Formation pour les réseaux d'organisations paysannes

A 1.7.3 Animation de réunions semestrielles entre réseaux d'agriculteurs pour échange de bonnes pratiques et difficultés et renforcement des collaborations intercommunales des OCB agricoles/irrigation).

A 2.1.1 – Création/renforcement et accompagnement de 110 AVEC (Associations villageoises d'épargne et de crédit) inclusives, approximativement 10 par section

A 2.1.2 : Formation Agents Villageois, 2 par AVEC (qui assurent la multiplication des AVEC et leur suivi en 3e année et post-projet)

A 2.1.3 Rencontre entre les AVEC urbaines (Jérémié – Urbayiti et autres communes : à l'intérieur du projet) et les AVEC « rurales »

A 2.2.1. – Ciblage et choix des bénéficiaires AGR, (Activité Génératrice de Revenus) Critères inclus : faire partie d'un AVEC ; bons pratiques d'épargne, potentiel de l'AGR, et vulnérabilité, avec priorité pour les femmes

A 2.2.2 Appui à la création ou relance d'AGR (individuelles)

A.2.2.3 Formations en éducation financière, gestion d'AGR, en élaboration d'un ou plan d'affaire

A 2.3.1 : Développement de 3 filières agricoles porteuses, recherches, liens avec secteur privé et publique, exploration de la commercialisation et marchés, définition d'un plan d'action

A 2.3.2 Production pilote et de démonstration des filières dans les sections adéquates, formations et accompagnement de la production à la vente

A 2.3.3 Évaluation des coopératives/associations d'AGR, de transformation et de commercialisation dans les zones cibles (Minimum 1 coopérative par commune reliée aux filières, les 2 autres reliées aux AGR/production locale)

A 2.3.4 Soutien et formation à 9 coopératives/associations (aprox. 3 par commune) entre 3.000 et 10.000 Euros par coopérative/association pour leurs frais, opérations, transport, etc, selon le diagnostic.

A 2.4.1: Sensibilisation Égalité des genres, droits et rôles des femmes et support des hommes : modules additionnels donnés dans toutes les autres formations du projet, dans les clubs et groupes, AVEC ; AGR ; coopératives

A 2.5.1 Support aux activités de haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)



Financé par
l'Union Européenne

A 3.1.1 Sensibilisation sur la nutrition (production/distribution de matériel, boîtes à images MSPP, messages pré-enregistrés, dépliant

A 3.1.2 Redynamisation des clubs de parents et sensibilisation des groupes AVEC

A 3.1.3 Mise en place de « groupes de pères » et club de « mères allaitantes

A 3.1.4 Séances de sensibilisation dans les rencontres communautaires et association paysannes (par ASPC et col/vol)

A 3.2.1 Diagnostic et formation des structures de santé en charge de la malnutrition, selon format requis par MSPP pour prestataires de soins (5 jours x 2 –début de projet et Année 3.)

A 3.2.2 Formation et soutien des collaborateurs de santé locaux et volontaires (ASCP/col vol) (formation 5 x 10 jours)

A 3.2.3 Distribution de matériel de dépistage/ prise en charge (MUAC), et suivi avec le SISNU (système d'infos selon MSPP)

A 3.2.4 Mise en place, renforcement et appui du système de postes de rassemblement et de dépistage communautaire et suivi régulier de la nutrition (par ASPC/prestataires de santé)

A 3.3.1. Renforcement des liens, collaborations et du suivi fait par les AL, ASPC, volontaires et OCB et des systèmes/institutions en charge de la nutrition (MAM et MAS)

A 3.3.2 Développement de partenariats avec les organisations de prise en charge de MAS/MAM

A 4.1.1 Faciliter accès et emploi des AL/IP à l'information agro-climatique grâce à la méthodologie PSP incluant formation en communication pour la diffusion de bulletins agro-climatiques « utiles »

A 4.1.2 : Élaboration de plans de contingence agricole résilients pour chaque section communale ; assurer les Plan de Développement Communaux (PDC) contiennent SAN et une cartographie de risques

A 4.2 .1 Diagnostics institutionnels pour valider les domaines de changement et de renforcement à cibler au sein des institutions (Mairies, CASEC, ASEC)

A 4.2. 2 Formations aux AL (3 journées sur développement organisationnel ; 3 journées sur le genre)

A 4.3.1 Support aux AL et aux services déconcentrés de l'état aux fins d'amélioration de la qualité du service rendu

A 4.4.1 Appui opérationnel aux instances décentralisées, multisectorielles et départementales



Financé par
l'Union Européenne

A 4.4.2 Appui aux besoins/projets spécifiques CNSA

A 4.4.3 Dynamisation et Contribution pour la tenue des tables sectorielles départementales (Genre, Agriculture et Nutrition)

A 4.4.4 Appui au fonctionnement du secrétariat technique du GTSAN

A 4.4.5 Appui à la redynamisation des structures de coordination DDSG'A (santé nutrition) et MSPP

A 4.4.6 Support aux MANDR (Min d'Agriculture) niveau Départemental et DDGA (stock critique de semences au niveau départemental) et Min de l'Environnement (disponibilité de semences, plantules et reforestation)

A 4.4.7 Support à DINEPA (niveau départemental, pour irrigation, données, prise en charge)

A 4.4.8 Support à un mécanisme de coordination intercommunal et inter-projets

A 4.4.9 Appuyer une base de données communes par ménages avec identifiant, basée sur SIMAST, avec résultats des indicateurs clés et suivi de bénéficiaires sur autres projets / prise en charge

A 4.4.10 : Plaidoyer CNSA national pour support départemental

A 4.4.11 Plaidoyer MSPP pour personnel départemental, et pour durabilité de prise en charge des ASCP

A 4.4.12 : Plaidoyer et sensibilisation sur la reforestation

A 4.5.1 Développement d'une méthodologie adaptée pour la mesure de la résilience

A 4.5.2 Organisation d'un atelier d'apprentissage et publication des leçons apprises.

A 4.5.3 Diffusion des bonnes pratiques et publication des leçons apprises.

Objectif et portée de l'évaluation :

L'objectif de cette évaluation est d'analyser la qualité des différentes activités réalisées par les partenaires dans le cadre du projet ASARANGA au niveau des zones d'implémentation en vue d'apprécier leur pertinence, efficacité, efficience, viabilité. Elle a également pour but d'assurer la redevabilité due aux bailleurs et aux bénéficiaires, de tirer des enseignements, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de formuler des recommandations d'ajustements éventuels pour la consolidation et la pérennisation des acquis. Cette évaluation permettra aussi d'apporter des axes d'amélioration au niveau



Financé par
l'Union Européenne

de la conception et de la gestion de futurs projets SAME et nutrition ou pour un ASARANGA 2.

De façon spécifique, l'évaluation finale consiste à analyser les éléments suivants :

Pertinence

- Faire la lumière sur la pertinence des stratégies développées par les partenaires dans la mise en œuvre du programme pour l'atteinte du changement visé ;
- La pertinence et la qualité de la conception du projet au regard des problèmes ou besoins réels identifiés dans la zone du projet ;

Efficacité et efficience

- Déterminer le niveau d'atteinte des objectifs du projet après 36 mois de mise en œuvre en faisant ressortir les forces et les faiblesses dans les réalisations des activités de manière à permettre l'amélioration des interventions de CARE et de ses partenaires ;
- Mesurer le niveau d'atteinte de différents indicateurs inscrits dans le cadre logique en lien avec les extraits du projet ;
- Examiner l'efficacité du dispositif de suivi/évaluation.
- Examiner l'efficacité du projet en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées surtout dans le domaine de la mobilisation sociale, la sensibilisation et la formation ;

Impact et durabilité

- Examiner l'impact de mise en œuvre globale du projet en appréciant les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des communes d'intervention et des groupes cibles en particulier ;
- Identifier et juger les résultats non-attendus ;
- Mesurer dans quelle mesure le programme a obtenu des retombées pour la population non directement ciblée ;
- Apprécier le bilan de réalisations et la stratégie de partenariat mise en place pour réaliser les résultats définis dans la filière pêche ainsi que les dispositions prises pour le suivi visant à améliorer la qualité de ces activités.
- La viabilité potentielle ou la durabilité du projet en appréciant le degré d'implication des bénéficiaires, des autorités et des partenaires au développement de la zone d'action du projet ;



Financé par
l'Union Européenne

Prise en compte des thématiques transversales

- La prise en compte de la notion de genre dans le projet en appréciant le degré d'implication des femmes dans la mise en œuvre du projet et leurs participations dans les instances de prise de décisions ;

L'évaluation doit suivre le cadre logique du projet approuvé par le bailleur de fonds. Ainsi, la base de vérification de succès du projet sera constituée des objectifs, résultats et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le cadre logique du projet. Pour chacun des résultats cités, des indicateurs sont identifiés dans le cadre logique et serviront de base pour l'évaluation.

L'évaluation doit prendre en compte également les activités transversales en particulier la situation de référence, suivi évaluation, stratégie de visibilité et la capitalisation des activités.

Questions relatives à l'évaluation

La présente évaluation doit concerner tous les aspects du projet et devra répondre, notamment, aux principales interrogations suivantes :

1. Dans quelle mesure les objectifs du projet et les produits attendus étaient-ils alignés aux priorités de ces zones d'interventions ?
2. Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du projet ?
3. Dans quelle mesure le projet, à ce stade, a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?
4. Dans quelles mesures lesdits produits étaient-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ?
5. La chaîne de résultats, les hypothèses et les risques doivent-ils être reformulés ?
6. Dans quelles mesures la pauvreté, l'environnement durable ou l'amélioration des moyens de subsistance ont-elles été prises en compte ?
7. Dans quelles mesures la dimension genre a-t-elle été prise en compte ?
8. Dans quelles mesures le projet a contribué au renforcement de capacités de ses bénéficiaires ?
9. Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires ?
10. Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?
11. Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ? Quelles en sont les conditions ?
12. Quels ont été les facteurs clés de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ?
13. Quelles ont été les contraintes dans la mise en œuvre du projet, et les solutions apportées ?
14. Quels ont-été les effets non attendus du projet ?



Financé par
l'Union Européenne

15. Quelles sont les recommandations et orientations pour l'amélioration de la performance et de la mise en œuvre du projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?

Méthodologie

L'évaluation sera conduite par un consultant qui se doit de recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter, traiter et analyser les informations pertinentes recueillies au cours de l'étude. Pour cette évaluation, il se révèle nécessaire d'utiliser des méthodes participatives pendant la collecte et l'analyse des données. Le consultant est tenu de présenter et de défendre l'approche méthodologique qu'il juge appropriée pour la réalisation de l'évaluation finale du projet. Il doit considérer dans sa démarche méthodologique les principes d'éthique et de rigueur des évidences, et les techniques permettant d'analyser les impacts inattendus.

La méthodologie pourra inclure (à la discrétion du consultant) :

- Briefings réalisés par CARE et AAH au siège par les Responsables Programme. Briefings sur le terrain par la Cheffe de projet de CARE et les Responsables des bureaux terrain de AAH et KPGA ainsi que par les Référénts Techniques.
- Revue des données secondaires et différents rapports (M&E et bailleur) de projet.
- Préparation d'une note de cadrage qui détaillera plus avant la méthodologie et affinera les questions relatives aux TdRs.
- Rencontre avec les acteurs clés en capitale (bailleurs, autres intervenants, membres des clusters, etc.).

Dans la Grand Anse :

- Échanges avec les équipes du projet
- Rencontres et discussions avec les autorités administratives
- Rencontres et discussions avec les services techniques déconcentrés de l'état (BAC, DSGA, DDAGA, CNSA, MSPP, MCFDF...)
- Rencontres et discussions avec les autorités locales
- Interviews semi-structurées, visites des sites et focus group avec les autorités locales (CASECs, ASECS) et les structures organisées (GSBP, GPAS, Coopérative, Groupes AVEC, Comites de redevabilité, UNOGA, ROPAGA...).



Financé par
l'Union Européenne

- Exploitation des bases de données du projet.
- **Analyse et débriefing** : présentation des résultats et des conclusions préliminaires de l'évaluation aux équipes projet sur le terrain à Jeremie, débriefing en capitale aux directions de CARE et AAH.
- Rédaction et envoi du rapport provisoire à la mission Haïti.
- Rédaction du rapport final après le retour de la mission et du siège sur le rapport provisoire (cf. livrables).
- Une version finale de la méthodologie sera proposée en début de mission par le consultant à travers une note de cadrage méthodologique une fois les premiers briefings et analyse des données secondaires réalisées et sera validée par les membres du consortium.

Livrables

- Préparation d'une note de cadrage méthodologique avant la phase de collecte de données et présentation PowerPoint de la méthodologie (techniques et outils) proposée par le consultant doit être faite à l'unité MEAL et aux Responsables/coordonateurs Programme de CARE/AAH/KPGA avant le départ sur terrain ;
- Une présentation PowerPoint des résultats préliminaires doit être faite au retour de la mission terrain auprès de l'équipe du programme et équipe MEAL ;
- Rédaction d'un rapport en français destinés aux membres du consortium (le siège, la coordination, les gestionnaires du programme ainsi que les équipes de terrain), au bailleur et aux autorités administratives :
 - 1 résumé exécutif du rapport d'évaluation
 - 1 rapport narratif de l'évaluation
 - 1 tableau récapitulatif avec les principales conclusions et recommandations

Les annexes techniques : contiendront les détails techniques de l'évaluation, ainsi que les termes de référence, les modèles de questionnaires, check list et canevas d'entretiens, éventuels tableaux ou graphiques, les références et autres sources, liste des personnes et institutions contactées, la présentation Power Point des résultats.

A titre indicatif, le rapport provisoire sera fourni 2 semaines après la fin de la mission de terrain et une version finale 2 jours après les retours des membres du consortium sur le rapport provisoire.



Financé par
l'Union Européenne

Durée et dates

Cette consultation s'étendra sur une période de 25 jours de travail et avec la réunion préparatoire au siège. L'évaluateur s'engage à intégrer dans son planning un temps de briefing ainsi qu'un débriefing à Jeremie et à Port-au-Prince avec les Directions Pays de CARE et AAH. Un débriefing pour les bailleurs doit aussi être incorporé au planning.

Rôle du commanditaire

CARE jouera un rôle actif et échangera avec le consultant tout au long de l'évaluation. Elle organisera les rencontres nécessaires pour le bon déroulement de l'évaluation et s'engage à fournir un appui logistique et tout complément d'informations à la demande du consultant. Il s'assurera aussi de la neutralité du consultant ainsi que de la mise en œuvre de la méthodologie proposée. CARE s'assurera que les parties prenantes du projet soient disponibles et ouverts à la démarche du consultant.

Profil et expertise du consultant recherchés

- Formation universitaire de niveau maîtrise au minimum dans le domaine des sciences agronomiques, sciences politique, sociologie, économie rurale ou gestion des projets ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans l'exécution et évaluation des projets de développement agricole ;
- Expérience en Evaluation de projets de développement ;
- Bonne connaissance et expérience établie d'au moins 5 ans de la problématique de résilience, accès aux marchés ;
- Bonne connaissance de la problématique du développement agricole, du marché des intrants en Haïti ou dans la région ;
- Expérience de travail avec les organisations de producteurs ;
- Bonne connaissance de la méthodologie VSLA ;
- Parfaite connaissance de la langue française.



Financé par
l'Union Européenne

Modalités de sélection du consultant

L'évaluation des propositions fournies par les postulants se fera suivant le tableau ci-dessous :

Critères	Pondération
1. Profil du consultant - Qualifications, expériences, compétences ; - Expériences dans le secteur à évaluer ; - Connaissance du contexte.	50 20 20 10
2. Offre technique et sa présentation - Exposé de la problématique du sujet ; - Démarche méthodologique proposée ; - Qualité de la réponse aux termes de référence.	30 10 10 10
3. Offre financière - Budget de la prestation en USD ; - Cohérence du coût par rapport à la méthodologie proposée - Modalités de paiement et délai de la réalisation de l'enquête	20 5 10 5
Total	100

Les propositions devront fournir les éléments suivants :

- Lettre d'accompagnement détaillant l'aptitude de l'entreprise ou de l'individu pour l'affectation et les coordonnées actuelles.
- Proposition technique et financière,
- CV des personnes clés à impliquer à chaque étape et les autres documents en annexe.



act:onaïd



Financé par
l'Union Européenne

Annexes